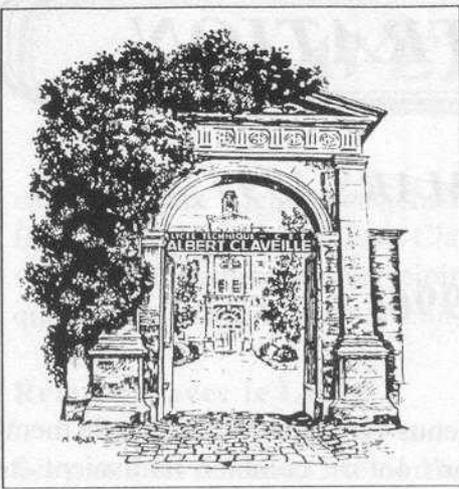


Le Trait d'Union



*Bulletin de Liaison de l'Association Amicale
des Anciens Elèves du Lycée Albert CLAVEILLE*



EDITORIAL

Numéro 11

JUIN 1997

LE MOT DU PRÉSIDENT

Au cours de l'Assemblée Générale du 15 Mars 1997 le Règlement Intérieur de notre Association a été adopté à l'unanimité. Il est donc applicable. Ce Règlement bien que prévu dès 1931 n'avait jamais été établi.

Après la mise à jour des Statuts en 1996 la structure administrative de notre Association est achevée.

Désormais aux membres actifs, peuvent se joindre des membres honoraires et des membres associés.

Les Jeunes des récentes promotions répondent à notre invitation, d'autres moins jeunes nous rejoignent également. Enfin les premiers membres honoraires dont Monsieur le Proviseur J.M. RICHARD sont maintenant à nos côtés.

L'effectif total à ce jour est de 346 soit :

340 membres actifs dont 66 des récentes promotions :

20 en 1993
32 en 1994
14 en 1995

6 membres honoraires.

Enfin il n'est pas inutile de rappeler que le 15 Mars à l'issue de notre Assemblée Générale c'est un dîner de 129 couverts qui a été servi dans la salle de Restaurant mise aimablement à notre disposition par le Lycée, les plantes et les fleurs la décorant étant prêtées par la Ville de PERIGUEUX.

Si un bulletin de santé relatif à notre Association devait être rédigé je pense qu'il préciserait tout simplement :

« Etat satisfaisant ».

Pierre BARREDY



LE MOT DU PROVISEUR

**LE LYCÉE ALBERT CLAVEILLE TOURNÉ VERS L'AVENIR
SAIT AUSSI PRÉSERVER LA MÉMOIRE DU PASSÉ.**

Le lycée Albert Claveille, grâce au Conseil Régional d'Aquitaine est en formation et travaux de manière quasi-permanente depuis 10 ans. Les anciens ont parfois du mal à retrouver certains lieux qui leur sont chers. C'est la raison pour laquelle, afin que vive la mémoire du passé, tous les efforts sont faits afin de maintenir et embellir notre vénérable bâtiment principal qui, abrité derrière son parc est l'image première de l'établissement. Sa toiture est en cours de réfection (près de 5.5 millions de francs), tandis que la rénovation des façades est programmée pour une somme avoisinant les 3 millions.

Comme on le voit, s'il convient de procéder à des rénovations et des extensions modernes, la trace de l'histoire n'est pas oubliée.

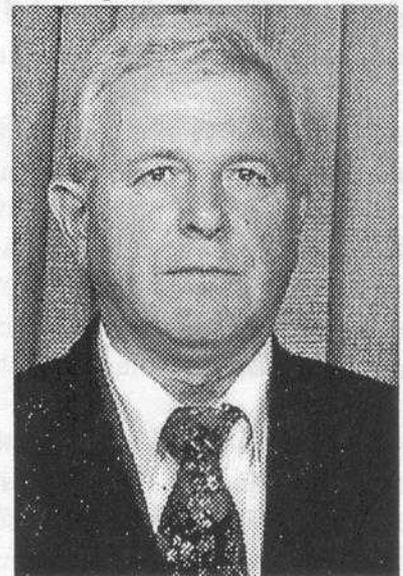
A côté de ces travaux d'importance, il ne faut pas oublier l'activité permanente des ouvriers professionnels de l'établissement qui, en plus de l'entretien courant, procèdent souvent à des rénovations complètes de certains secteurs du lycée.

A leur tête Monsieur BALAND, maître ouvrier aux qualités connues de tous est un pilier et une véritable mémoire de l'établissement.

Son prochain départ pour une retraite amplement méritée marquera une étape dans la vie de cette maison.

Je suis heureux que les statuts rénovés de notre amicale permettent

d'accueillir en son sein des personnes qui ont ainsi marqué la vie de l'ancienne « Prof ».



Mr BALAND qui prendra prochainement une retraite " amplement méritée "

CLAVEILLE ADMINISTRATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MARS 1997

- Rapport moral (Exercice 1996) -

Nous nous retrouvons chaque année à la même époque entre amis à l'occasion de notre assemblée générale. Plus précisément en famille. La grande famille de tous ceux qui ont fréquenté cet établissement, durant de longues années parfois, et qui conservent de leur séjour ici un excellent souvenir. Ces effluves du passé que dégagent ici les pierres, sont aussi, du moins pour les plus âgés d'entre nous, des effluves de jeunesse. Nous y sommes sensibles. Notre présence en grand nombre est là pour en témoigner. Gardons nous d'une quelconque nostalgie. Ne conservons que les bons souvenirs de notre vie de potache. Oublions les moins bons. Quelques heures de colle nous ont privés peut-être parfois, plus particulièrement les internes, du plaisir de la promenade du jeudi, en rangs par deux c'est vrai, mais néanmoins très appréciée à l'époque où certains d'entre nous ne pouvaient espérer rentrer à la maison que deux fois dans le trimestre. Mais combien était grande alors cette amitié qui avait son origine dans la chaude intimité des études du soir. Ou encore celle tout aussi chaleureuse que l'on devait à l'esprit de solidarité unissant tous ceux qui, dans les différentes équipes sportives du bahut, étaient fiers de défendre sur les stades les couleurs des Coquelicots.

Pour beaucoup d'entre nous bien des années ont passé. Sans doute est-ce la raison pour laquelle nous éprouvons le besoin, peut-être un peu plus que d'autres, de nous retrouver à l'occasion de notre assemblée générale annuelle. Mais n'est-ce pas l'objectif que s'est fixé notre Amicale, que celui de nous procurer ce plaisir ? Nous sommes là pour le partager.

Il s'agit cette année d'une assemblée toute particulière, voire historique. La famille s'est en effet agrandie. Si cela n'apparaît pas vraiment lorsque l'on jette un regard dans la salle, ce n'est que parce que les habitudes ne sont pas encore prises. Nous avons modifié nos statuts de manière à pouvoir accueillir parmi nous des personnels du lycée, que ceux-ci soient enseignants, administratifs ou de service, actifs ou retraités. Ils sont tous bien de la maison. Pour avoir fait un bout de chemin avec eux, pour avoir apprécié leur dévouement et leur gentillesse, il nous est particulièrement agréable de les accueillir. Les

premiers qui sont venus vers nous, en qualité de membres honoraires, nous ont dit combien ils avaient été sensibles à notre démarche. Tous ceux qui viendront nous rejoindre à l'avenir seront les bienvenus.

Hausse des effectifs

Nos efforts en matière de recrutement ont visiblement porté des fruits. De 309 membres actifs en 1995, nous avons atteint au 31 décembre 1996 le nombre de 327 soit une augmentation de l'ordre de 6%. Parmi ceux-ci, on dénombre 318 messieurs et 9 dames, contre 303 et 6 seulement l'an passé. Nous pouvons nous réjouir d'avoir ainsi vu le nombre de nos adhérentes augmenter de 50% durant l'année 1996. Merci Mesdames et Mesdemoiselles d'être venues nous rejoindre. Votre présence nous honore.

Toujours en ce qui concerne les effectifs, les chiffres que nous possédons aujourd'hui sont particulièrement encourageants.

Avec les 12 adhésions nouvelles enregistrées au cours de ces deux premiers mois de 1997, notre Amicale réunit aujourd'hui 339 membres actifs.

Nous avons en outre enregistré récemment les adhésions de 5 membres honoraires dont 3 enseignants et 2 membres du personnel administratif.

Cette progression d'ensemble n'a été possible que grâce au travail que chacun d'entre nous a réalisé tout simplement en faisant connaître autour de lui à des anciens, que nous existons, et en les invitant à venir nous rejoindre. C'est bien dans ce domaine l'amitié et le bouche à oreille qui sont les plus efficaces. Il est bien évident que nos efforts de recrutement doivent aller au premier chef en direction des jeunes. Ceux-ci ont tendance dans leurs jeunes années de vie professionnelle, et on les comprend, à sous-estimer l'importance de ces sentiments amicalistes qui sont les nôtres. C'est bien pour cela que nous contactons chaque année les jeunes quittant l'établissement. Nous leur adressons gratuitement pour un an, une carte de membre actif dès leur sortie du lycée. Il y a précisément ce soir parmi nous de juvéniles têtes nouvelles que nous saluons. Ce sont bien les jeunes qui sont les mieux à même d'assurer la pérennité de notre

CLAVEILLE ADMINISTRATION

amicale. Deux « jeunes anciens » Madame Roselyne BORDAS, et Monsieur Jean-Claude JEDRASIACK, viennent cette année de nous rejoindre au bureau. Voilà qui laisse bien augurer de l'avenir.

Relations avec le Lycée

Les membres de votre Conseil d'administration se sont efforcés d'entretenir des relations toujours cordiales avec les représentants de l'administration lycéenne. Ceux-ci de leur côté, Monsieur le Proviseur Jean-Marc RICHARD le premier, ne nous ont pas caché tout l'intérêt qu'ils attachent à l'existence de notre Amicale. A leur invitation, nous vous avons représentés lors de plusieurs manifestations dans l'établissement. Notamment à l'occasion de la remise des prix du « Volant Claveille », lors de la semaine « Education Insertion », et lors de la remise de coupes aux élèves du Lycée s'étant distingués dans d'importantes manifestations sportives. Voilà qui témoigne des bonnes relations que nous entretenons avec l'administration lycéenne. Le dynamisme dont font preuve les membres de cette administration lycéenne, et l'esprit qui les anime, sont porteurs de cordialité et de chaleur et contribuent pour une bonne part à l'essor que connaît aujourd'hui notre Amicale.

Nous n'avons bien sûr pas manqué, comme nous le faisons chaque 11 novembre, d'honorer nos morts des dernières guerres en déposant une gerbe au monument dans le hall du lycée en présence de nombreux camarades.

La publication de notre bulletin de liaison « Le Trait d'Union » a été assurée grâce à la plume toujours alerte et appréciée de certains. Parmi ceux-ci il convient de citer et de remercier plus particulièrement notre doyen Charles Henri BERTRAND, Jean-Louis GALET et Roger KLEINLEIN.

Il est envisagé de faire procéder à une nouvelle édition de notre annuaire. A la suite des nombreux mouvements enregistrés au cours de ces dernières années une remise à jour s'impose. Ce travail pourrait être réalisé dans le courant du dernier trimestre de cette année.

Votre bureau a jugé nécessaire de doter l'Amicale d'un Règlement Intérieur. Il nous permettra de mieux régler certains problèmes demeurés en suspens jusque là, faute de précisions suffisantes en matière d'interprétation. Ce règlement intérieur, approuvé par l'Assemblée Générale, est joint à ce numéro du Trait d'Union.

- Rapport financier (Exercice 1996) -

DEBIT		CREDIT	
Frais de fonctionnement	3.362,86	* Cotisations pour 1996	14.140,00
Trait d'Union n°8 et 9	7.439,92	* Cotisations d'adhésions	1.310,00
Dons et Subventions	4.920,00	* Dons par des Membres	3.827,47
Frais adhésion jeunes promo	1.039,55	* Intérêt sur compte bancaire	1.709,66
Total dépenses	16.762,33	Total recettes	20.987,13

* Balance - Crédit de l'exercice 1996 : 4.224,80 francs.

DE CLAVEILLE
A L'ASSEMBLÉE....

**DERNIERE
MINUTE**

Parmi les nouveaux Députés élus en Dordogne lors du scrutin du 1er juin 1997, nous relevons le nom d'un ancien de Claveille : Michel DASSEUX (Promo 1947 - 1954), Conseiller Général, Maire de Coulounieix-Chamiers.
Aux anciens de Claveille, rien d'impossible !



CLAVEILLE HISTOIRE

MONSIEUR LE MINISTRE ALBERT CLAVEILLE

Né à Tuilières, cet enfant du Périgord, grand serviteur de l'Etat, reste le symbole de la réussite d'un enfant du peuple.

Parmi les élèves et les anciens élèves, qui se souvient encore du P.A.E. 1985 (Projet d'Action Educative) qui, durant une semaine, mobilisa tout le lycée en racontant le cursus d'Albert Claveille, et expliqua les mutations de l'ancien séminaire devenu caserne puis maison du peuple, et enfin lycée ?

Ce P.A.E. se clotura par l'inauguration du buste d'Albert Claveille par Monsieur Roland DUMAS, Ministre des Affaires Etrangères et permit à la population périgourdine de connaître un peu ce que fut ce fils de la Dordogne, aux origines bien modestes, qui parvint pourtant au sommet de l'échelle sociale, comme ministre des Travaux Publics en 1917, hommage rendu par la République au travail et à l'intelligence.

Quel parcours exemplaire pour ce fils de journalier né à Tuilières, dans la commune de Mouleydier, un 1^{er} Janvier 1865 !

A 12 ans il a son certificat d'études Primaires, à 15 le voilà bachelier sciences. Il est engagé comme auxiliaire aux Ponts et Chaussées de Bergerac et sa chance est d'être muté à Bordeaux où il se remet aux études et prépare une licence en sciences qu'il obtient en 1891. Cela lui permet de concourir à l'admission de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et, dans la foulée, il est accepté comme élève externe de cette prestigieuse école. Trois ans après, en août 1899, il en sort ingénieur avec le N°1.

Une fulgurante ascension

Son travail s'effectue d'abord en Dordogne où il se passionne pour la navigation sur l'Isle, les tramways et, en 1903, il propose un projet d'aménagement de quatre chutes en Dordogne. Il commence par son hameau natal, Tuilières où il réalise ce qui pour l'époque était un chef d'œuvre de l'art, le premier grand barrage hydro-

électrique de France, un des plus importants d'Europe.

Reconnu pour sa compétence, il devient adjoint du Directeur du Personnel au Ministère des Travaux Publics puis, directeur, inspecteur général des Ponts et Chaussées. Son ascension est fulgurante : en 1915, Directeur Général des Fabrications de l'Artillerie, en 1916, Directeur Général des Transports et Importations.

Durant la grande guerre, le voilà Sous Secrétaire d'Etat aux transports et, de 1917 à 1920 dans les cabinets de Painlevé et Clémenceau il devient Ministre des Travaux Publics. Nous possédons maintes lettres d'étrangers, Américains notamment, qui louent ses services durant la guerre.

En janvier 1920, il est élu sénateur de la Dordogne et commence une curieuse carrière politique, à rebours des autres : conseiller général puis maire de Mouleydier.

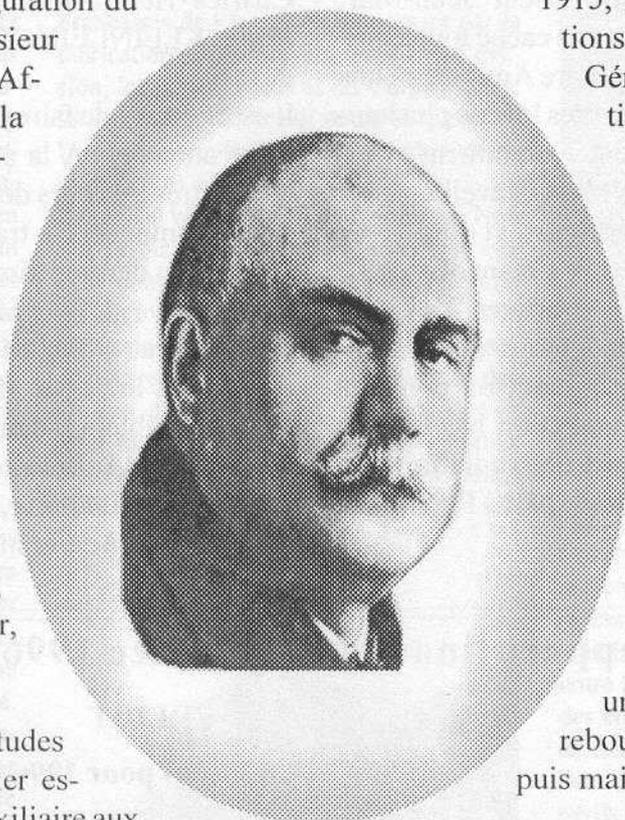
Il représente toujours la France aux grandes commissions de la paix pour élaborer le régime des fleuves internationaux : Elbe, Oder, Rhin, Danube et, européen déjà, il est président de la commission générale pour la navigation sur le Rhin.

Epuisé par un travail incessant, il meurt à 56 ans chez lui, dans la jolie villa des Acacias qu'il fit bâtir à côté de l'humble maison où vivait une mère qu'il chérissait, aux côtés de sa femme, effacée mais totalement dévouée qui le seconda bien dans sa carrière. Cette maison qui domine le barrage de Tuilières reste le symbole de la réussite d'un enfant du peuple pour qui rien ne fut facile mais tout accessible.

Lucette Laporte

Professeur de lettres au Lycée A. Claveille

Retraitée



Dins lo compartimen la gènt surten lur quinho de pan fretat de gausse e endut de lard, une fretissa ilhs disen taben. A l'ocasion vos coviden a trincar en vos presentar lur veire e lur « litron » de roge. Des pitas vielhas campanhardas deiplacen tot lo monde per lojar lur panier emplit de deneiradas que porten au marchat sens que degun ne roma. Après força marchandages, auran en fin finala l'argent necessari a l'empleta de lur epiçaria, quo es a dire l'òli, lo sucre, lo cafe de la semana. Dins los compartimens la gènt plasenten, risen, s'interpelen.

Lo « tacòt » posseda taben sos fideüs, sas istòrias, sas legendas. Pompée, un nesci fuguet tot-plen tabassat per lo tramway. A lonjas eijambadas tot dau long de la plaça Franchavila balança sas mans larjas coma las batas de las bujandieras dau pont daus Barris.

Sab que degun ne podria lo segre, tant s'eibatune e vai rede. Aleidone, en recompensa de son eifòrs, en imitar lo pitit tren, buffa la vapor de son trionfe. En d'aqueu temps, los febles d'esperit, perla pupart, si son bri dangeiros, passen lur vita dins l'entremias onte son nacuts.

La societat sonja pas a los replantar dins une retirada de l'einoei. Lo filhs Lecossois, lo boquinier, possa son pair paralisat dins un chariodor a treis ròdas en boeis cercladas de fer. Pivelat per los raias, lacha l'engin davant

l'ostau « Combanère », devengut lo « Domino », pei « l'Altea ». E veiqui l'infirmè davalant la penta, en aumentar sa vitessa, per'chabar dins un grand vacarme de ferralha e de credadas devers lo sistema d'engulhage embas de l'anciana gendarmaria e de la farmacia « Chambon ». Entr'ate distreiant dedins la vita correnta, perque tot, mon Diù, s'es en definitiva bien passat.

I a taben de las chausas qu'un platussa, pus maleisadas a verifiar. Chacun coneis per la chanson, los malurs conjugaus daus chefs de gara. Mas çò qu'un sab mens, quo es qu'aqueu siau foncionari pòd avei daus deimeilats coma lo chefe de tren.

Lo service, quo es lo service ! Aleidonc, eimagnetz la vengença o, pus leù qu'aqueu mot bien tròp fòrt, un biais de reglar un desacòrd. A l'estacion de Sant-Pantali, coma lo pitit Poucet, lo chefe de tren a marquat son passage, non gra obe de segur emb de las peiras blanchas, mas aveque dau blad roge. Quo es miei per atirar las jalinas dau chefe de gara jusqu'au wagon de coa e las barrar dedins. Jautas bodenfladas, lo chefe de gara fai rudelar lo peseu de son eitufle, e veiqui las volalhas partidas jusqu'au l'endoman. « Salopard », s'eicreda lo proprietari quora li son rendudas.

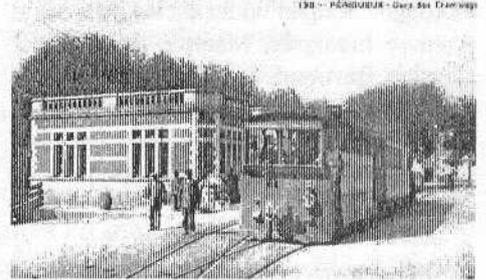
- Pus jamai entraras chas io !

- Sias assegurat que li tornarai e que me paiaras una beguda, revira lo farcejaire.

Pendant daus jorns e daus jorns, los dos òmes ne se visen pus, ne se causen pus. Lo service veu mema n'en patit. Lo chefe de gara, un jorn agita trop leù son roge drapeu, eitufla sens prene las precaucions d'usança. Aleidonc, auvit gueular, bramar, badar.

Un òme a lo ped prengut dentre lo raia e la ròda, e urla. Un lo deigaja a la fi, un lo porta dedins la sala a minjar dau chefe de gara, un li ofra un veire de « Cordiau ». Aleidonc solamen'chaba de gemar. Eipofida de rire mema, mostra qu'a chaussat daus soliers beucòp tròp longs per sos peds e que sole lo cuèr a sufert. Aleidonc, lo chefe de tren, grammarçia :

-Veses, io era de segur qu'enquera m'òfririas a beure ! Mas n'avem pas dit pus naut qu'a l'entorn dau tortilhard, faut saubre pardonar ?



Carlo Rico Bertrand
Promo 1918-1921



La
Troisième I
Année
Scolaire
1944 - 1945

CLAVEILLE SOUVENIRS

Avec les combattants de l'Ombre

Christian Galtié, Yves Bancon, J.P Seret Mangold, occupèrent autrefois à la Prof les mêmes places que ceux qui les écoutaient en ce début de mai à Claveille.

Ils avaient été ces élèves des années quarante venant de terminer leurs études, hâtivement parfois et dans des conditions souvent difficiles. Ils s'étaient brutalement retrouvés face à l'événement dans cette période trouble de la guerre. Dans la clandestinité au début, sous l'uniforme par la suite, ils avaient sans la moindre hésitation répondu à l'appel du Général De Gaulle et donc décidé de poursuivre le combat. Avec le colonel Roger Ranoux, organisateur des maquis F.T.P. en Corrèze et en Dordogne, Ralph Finkler ancien de la Main d'œuvre Immigrée, Maurice Rousseau et Charles Bertrand anciens résistants de l'A. N.A.C.R., ce dernier professeur à l'époque dans l'établissement, ils étaient venus à Claveille raconter film à l'appui ce qu'avait été la Résistance.

Les enseignants du lycée trouveront sans doute là une excellente entrée en matière lorsqu'ils seront appelés à traiter ce sujet prévu au programme d'histoire. Par un témoignage vivant, qu'elle était bonne l'occasion de passer du concept à la réalité. L'attention avec laquelle les jeunes potaches écoutèrent les récits des anciens combattants de l'ombre, la pertinence de leurs questions aussi, témoignèrent de l'importance qu'ils attachent à des événements qui, pour une bonne part, furent déterminants pour leurs conditions d'existence. De la reconnaissance aussi qu'ils éprouvent à l'égard de ces femmes et de ces hommes qui, dans la clandestinité et au péril de leur vie, décidèrent de lutter contre l'invasisseur pour la défense de la Liberté et de la Démocratie.

Une glorieuse aventure

Ces valeurs que les jeunes résistants des années troubles avaient défendues, « n'étaient pas seulement l'apanage d'une génération. Elles étaient l'héritage précieux de la France qu'ils avaient reçu de leurs parents ». Ils sont aujourd'hui fiers d'avoir pu le remettre à leurs enfants.

Comment se seraient-ils comportés les jeunes étudiants de Claveille d'aujourd'hui à la place de ceux dont les tempes ont visible-

ment blanchi ? Après avoir fait dans leurs têtes avec leurs aînés ce bout de chemin qui les conduisit depuis les menus sabotages, les récupérations d'armes et de munitions, jusque dans la poche de Royan avec les Forces Françaises de l'Intérieur, en passant par la fabrication de faux papiers, les filières d'évasion, les parachutages et les Corps Francs, ils se posèrent sans nul doute la question. Une occasion venait de leur être donnée de se définir et de se situer.

Ils avaient vécu une aventure glorieuse. Non sans avoir ressenti tous les sacrifices que celle-ci avait exigés, tous les risques aussi qu'elle avait présentés en raison même de la répression policière de l'ennemi et de ses auxiliaires. Combien de maquisards des Glières, de Corrèze et de Dordogne sont en effet tombés sous les balles des pelotons d'exécution ou agonisèrent dans les camps de la mort !



Christian GALTIE : De la Prof au maquis. Il fut le chef du corps franc du 2^{ème} bataillon du 8^{ème} régiment d'infanterie du Lot.



Yves BANCON De la Prof au Maquis

Pour Christian Galtié le résistant cheminot et ses amis des maquis F.T.P., de l'Armée secrète et de la Brigade Alsace Lorraine, le message était passé : « Il importe de ne jamais perdre de vue cette grande page de notre histoire. Il se dégage de cette épopée des enseignements essentiels pour l'avenir de notre pays. La nation puise ses forces dans sa mémoire. En face de la montée des périls il nous faut encore et toujours méditer sur les pages que les combattants de la résistance ont écrites avec leur sang ».

Plusieurs exemplaires de l'ouvrage de l'ANACR Dordogne « La Résistance » destinés à la bibliothèque du Lycée, furent remis par M. le Colonel Roger RANOUX à M. le Proviseur.



André BOISSIERE : Ancien de la Prof, surveillant-élève de la promotion BS 31/34. Héros de la résistance, fusillé par les Allemands au Mont Valérien le 2/10/1943.

EN VISITE à L'E.N.S.A.M.

Ce fut une découverte pour la grande majorité des élèves de Terminale S. option technologie. Ceux-ci étaient en effet conviés le 5 mars dernier à la visite de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers de Bordeaux d'abord, puis à celle de la Société AMRI-KSB à La Roche Chalais.

Ils ont eu ainsi la chance de voir la fonderie de l'E.N.S.A.M. en pleine activité, et deux élèves de troisième année travaillant sur leur projet de fin d'études. (Matériaux composites type sandwich). Le petit questionnaire préparé par M. DELZESCAUX l'un des professeurs accompagnateurs révéla par la suite que seuls en effet 10 élèves sur les 31 qui constituaient le groupe connaissaient l'E.N.S.A.M. avant cette visite organisée avec le concours de M. JULLIOT, chef des travaux du lycée.

Il y a dix ans de cela, tous les élèves de terminale E (l'équivalent de la S Techno actuelle), connaissaient l'E.N.S.A.M. et espéraient y entrer. Les effectifs de ces classes sont aujourd'hui globalement en baisse en France. Il y avait autrefois deux terminales E au lycée Claveille, contre une seule classe S Techno aujourd'hui. Les terminales E constituaient alors le « vivier » naturel de l'E.N.S.A.M. S'il n'est pas douteux que l'E.N.S.A.M. continuera à recruter des élèves, il est permis de s'interroger sur la « culture technique » qu'auront les candidats à l'entrée à l'école.

Ces deux visites l'une et l'autre très enrichissantes étaient organisées dans le cadre de la promotion de l'Ecole des Arts et Métiers par la Société des Ingénieurs A.M. Elles étaient financées par le groupe Dordogne constitué de 90 anciens élèves dont une quarantaine originaires du département.

Il convient de remercier chaleureusement tant M.BESSE que les deux techniciens de l'entreprise qui ont bien voulu se charger de la visite guidée de la Société AMRI-KSB.

D'après compte rendu de DARDÉ promo (BO 80),
chef des travaux Pré de Cordy

UN NOUVEAU BTS

Le lycée va assurer désormais la préparation à un nouveau Brevet de Technicien Supérieur, celui de :

MOTEURS À COMBUSTION INTERNE

Le technicien supérieur MCI est un expert motoriste qui maîtrise les techniques d'essais et mesures, l'utilisation d'outils informatiques et de conception assistée par ordinateur (CAO).

Il est en mesure de résoudre les problèmes de production de puissance (moteur), et de son adaptation (transmission).

Il analyse et définit l'utilisation du moteur dans une installation industrielle.

Il s'agit donc d'un BTS pour constructeur automobile mais également pour constructeur moteur au sens large.

La section de Claveille sera la première du sud de la France. La préparation au BTS Moteurs à Combustion Interne n'était assurée jusque là que dans des établissements de Brest, Nantes, Saumur, Talanges et Arras.

Le lycée va être doté à cet effet de matériel de haut de gamme qui devrait être installé dans les anciens ateliers de la rue Victor Hugo réhabilités pour la circonstance.

DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES :

Le diplôme BTS « MCI » assure des débouchés dans les entreprises automobiles au niveau Conception et Essais, dans toutes celles qui touchent à l'automobile (sous-traitance), à la compétition, aux véhicules industriels, aux travaux publics et constructeurs de moteurs de transports ferroviaires et maritimes.

Les poursuites d'études sont possibles au niveau de spécialisation ou de qualification ingénieur, par exemple.

RECRUTEMENT :

Bac. S (Option : Technologie)

Bac. Génie Mécanique (Toutes options, et prioritairement GMB - Systèmes motorisés).

SPORTIFS À L'HONNEUR

Sous les couleurs du Lycée, ils se sont distingués dans diverses compétitions sportives. En présence de M. le Proviseur, de M. le Proviseur adjoint, de Pierre BARREDY notre président et de leurs éducateurs, ils ont été honorés lors d'une sympathique manifestation organisée à leur intention dans l'établissement.

Des coupes souvenir ont été offertes à Frédéric KICKEL, champion de France scolaire de Judo cadet, Sébation GAUTHERIE, pour son titre de champion de France de boxe française, Fanny MULLER 5^{ème} aux championnats de France scolaires de Judo, et Kadafi DAOUI spécialiste de boxe française. Félicitations.



CLAVEILLE INFOS

APPEL DU TRÉSORIER

Depuis notre Assemblée Générale du 15 Mars dernier, votre cotisation de Membre pour l'année 1997 est exigible. Vous n'êtes peut-être pas à jour de vos cotisations (60 francs pour 97), ce n'est très certainement qu'un oubli. N'attendez-pas, régularisez dès que possible auprès de

**l'Amicale des Anciens Elèves
du Lycée A.Claveille
80, rue Victor Hugo
24001 PERIGUEUX**

soit par chèque bancaire au nom de l'Amicale ou par chèque postal à notre Compte Postal (CCP)
compte n° 616.02 C BORDEAUX.

UN NOUVEL ANNUAIRE EN 1998

Edité en 1995, notre dernier annuaire est déjà dépassé. Ne nous en plaignons pas. C'est la preuve que notre Amicale est vivante. Comme vous avez pu le constater par ailleurs, nous avons accueilli de nombreux nouveaux adhérents depuis la parution de la précédente édition.

Il est donc apparu nécessaire d'actualiser cette brochure, et à cet effet d'en prévoir la réédition. Voilà qui nécessite une enquête minutieuse auprès de vous tous, en raison même des changements nombreux qui ont pu intervenir concernant votre situation, (Adresse et N° de téléphone à 10 chiffres notamment).

Nous vous avons donc préparé un questionnaire, inséré en annexe, que nous vous saurions gré de bien vouloir retourner dûment complété dès que possible, et au plus tard le 30 septembre prochain à notre secrétaire général Max Talarie, Ancien de Claveille, 19 rue des Bleuets 24750 TRELISSAC.

Compte tenu du coût élevé de l'opération nous comptons sur la diligence de tous, afin que le futur document soit le reflet le plus fidèle de l'image de notre Amicale. Merci.

SUBVENTION

Il a été décidé lors de notre dernière assemblée générale d'attribuer comme nous le faisons chaque année une subvention de fonctionnement à la Maison des Lycéens. Son montant a été fixé à 4 500 francs. Cette somme est plus spécialement destinée à la section de Karting animée par Monsieur JULLIOT Chef des Travaux, et dont l'activité fut tout au long de la saison particulièrement importante. Un crédit a été prévu à cet effet au budget 1997.

OFFRE D'EMPLOI

Un poste de **CONTREMAITRE MAINTENANCE ELECTRIQUE** (Fonction : Responsabilité de l'entretien préventif et curatif, animation et formation d'une équipe jeune composée d'une dizaine de professionnels de niveau Bac et BTS - organisation et planification des travaux de chacun, définition des priorités, répartition des rôles, dans un environnement technologique très automatisé, piloté par informatique industrielle) est à pourvoir pour une SOCIETE créée en France fin des années 1980 et filiale d'un Groupe International. Cette SOCIETE produit en grandes séries des produits très diversifiés à partir d'un process lourd à feu continu.

Le postulant devra posséder un solide niveau technique lui permettant de s'appuyer sur ses compétences en électricité industrielle et automatisme.

Adresser C.V. + Lettre de Motivation et Rémunération Actuelle à Gaëlle CERF - DROUOT - L'HERMINE CONSULTANTS - 33, rue Miromesnil - 75008 PARIS
Tél : 01.42.66.11.11. Fax : 01.42.66.53.73.
Référence : 11.162.02 EC.

LES COPAINS D'ABORD. A L'OCCASION PASSEZ LES VOIR.

*AZEMA Francis Transports
Ed. DUBOIS et Fils
Z.I de Boulazac - 24750 PERIGUEUX*

*BONNEFOND Hubert SA BONNEFOND
Travaux Publics - 24530 VILLARS*

*BOUSQUET Claude
Imprimerie BOUSQUET
18, rue Aubergerie - 24000 PERIGUEUX*

*BUSSET Jacky Votre beauté
Coiffure - Esthétique - Parfumerie
9 et 11 rue St Silain 24000 PERIGUEUX*

*DAUDOU Jean Ets DAUDOU
Matériel - Avenue F. Bouvier
Z.I. de Boulazac - 24025 PERIGUEUX*

*ELOI Marc Peintres Associés
Avenue de l'Amiral Pradier
24660 COULOUNIEIX CHAMIERES*

*HAENSLER Pierre Géomètre Expert
Foncier DPLG - 27, place Agard
24300 NONTRON*

*MOUSNIER André
Monuments Funéraires
Granits Polis
Pont de la Beauronne
24660 CHANCELADE*

*REYNET Jean Pierre
Garage Peugeot
Les Guichoux
24330 ST PIERRE DE CHIGNAC
et Station Service
Rue Antoine Gadaud
24000 PERIGUEUX*

*VERGNOL Jacques
Géomètre Expert
11, rue Carnot - 24000 PERIGUEUX*

REGLEMENT INTERIEUR

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de l'Association a lieu chaque année au mois de mars, en principe le troisième samedi de mars. Cette date peut être légèrement avancée ou retardée en fonction de la date des vacances scolaires de printemps. Son délai de convocation est de un mois au minimum.

Elle est composée de tous les membres inscrits, actifs, d'honneur, associés et honoraires, à jour de leur cotisation. Seuls les membres actifs ont voix délibérative.

Le quart des membres actifs présents ou représentés, est nécessaire à la validité des débats. Le vote par procuration est autorisé.

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, l'Assemblée Générale ordinaire ne serait pas en mesure de délibérer. Une Assemblée Générale extraordinaire se réunirait alors immédiatement. La majorité des membres présents ou représentés serait alors suffisante à la validation des débats.

Le bureau de l'Assemblée Générale est celui de l'Association au moment où se tient la dite Assemblée.

Son ordre du jour doit obligatoirement comprendre les points suivants :

Rapport sur l'activité de l'Association durant l'année écoulée.

Présentation des comptes de l'exercice écoulé.

Présentation d'un budget prévisionnel pour l'année à venir.

Présentation d'un programme d'activités pour l'année à venir.

Rapport des commissaires aux comptes.

Désignation des représentants de l'Association aux Assemblées générales ordinaires et éventuellement extraordinaires de la Fédération d'anciens élèves à laquelle l'Association est affiliée.

Examen des vœux présentés éventuellement par les membres de l'Association. Ces vœux, devront être formulés par écrit et adressés au Président dans un délai de quinze jours minimum avant l'Assemblée Générale.

Elections au Conseil d'Administration.

Questions diverses.

Les deux rapports, moral et financier devront être soumis au vote de l'Assemblée Générale.

ELECTIONS

Les élections au Conseil d'Administration pourront avoir lieu à main levée. Elles auront lieu à bulletins secrets si au moins un quart des membres présents ou représentés l'exige.

Les candidats au Conseil d'Administration devront adresser leur candidature par écrit au Président quinze jours au moins avant la date fixée pour l'Assemblée Générale.

Les membres renouvelables conformément aux statuts, devront également faire acte de candidature au moins quinze jours avant la date fixée pour l'Assemblée Générale. Les candidatures des membres renouvelables devront être adressées au Président. La liste des membres renouvelables devra figurer sur la convocation à l'Assemblée Générale.

Les candidats au Conseil d'Administration doivent être membres de l'Association depuis au moins six mois et être à jour de leur cotisation.

La qualité de membre se perd :

Par démission adressée au Président.

Par radiation. Sont automatiquement radiés les membres de l'Association n'étant pas à jour de leurs cotisations depuis plus de dix huit mois.

LE PRESIDENT ET LE BUREAU

Le Président et les membres du Conseil d'Administration doivent oeuvrer au développement et au rayonnement de l'Association.

Le Président et les membres du Conseil d'Administration veilleront à l'animation de l'Association par l'organisation de manifestations tendant à resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les membres.

Le Président est habilité à représenter l'Association auprès des autorités civiles, militaires et administratives.

Le Président et le secrétaire, en accord avec le Président de la commission de recrutement sont chargés de répertorier les anciens élèves, de susciter et de recueillir leur adhésion.

Le Président est secondé par les Vice-Présidents, et il peut être suppléé par l'un d'entre eux.

Le Président assure le maximum de contacts humains avec les membres du Conseil d'Administration qu'il doit réunir au moins une fois par semestre, et plus souvent si nécessaire. Le but de ces réunions est de faire le point dans tous les domaines, ceux notamment de l'organisation, des manifestations, de l'entraide, du recrutement, des finances, de l'activité de l'Association en général.

Le Président réunira le bureau chaque fois qu'il le jugera nécessaire et au moins une fois par mois en période scolaire.

Les membres honoraires et associés ne peuvent accéder à aucune fonction dans le bureau. Ils peuvent par contre être délégués par le bureau pour remplir une fonction bénévole particulière.

En cas de vacance du Président, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence d'un des Vice-Présidents, ou à défaut du plus ancien d'entre eux élisent un Président par intérim en attendant l'Assemblée Générale suivante.

Un ou plusieurs membres de l'Association peuvent être cooptés afin de remplacer les membres du conseil disparus autres que le Président, en attendant une élection éventuelle par l'Assemblée Générale.

LE TRESORIER

Le trésorier est chargé de l'encaissement des cotisations des adhérents.

Il tient la comptabilité des fonds. Il établit le rapport financier annuel et le projet de budget pour l'année suivante.

L'Association doit être titulaire d'au moins un compte postal ou bancaire établi à son nom, à l'exclusion formelle de tout comptes au nom d'un membre quelconque.

Le Président et le trésorier sont habilités à procéder à des opérations de dépôt ou de retrait, sur le ou les comptes de l'Association.

LE SECRETAIRE

Le secrétaire est chargé de la correspondance.

Il tient à jour le fichier des adhérents.

Il remplit en outre toute fonction que le Président juge utile de lui confier.

LES COMMISSIONS

Le bureau crée des commissions en fonction des programmes et des activités. Les membres des commissions sont choisis parmi les membres du Conseil.

Doivent être obligatoirement constituées :

Une commission des finances chargée en particulier de préparer le budget.

Une commission du bulletin plus spécialement chargée de la préparation du bulletin « Le Trait d'Union ».

Une commission plus spécialement chargée de la mise à jour du fichier. Celle-ci sera habilitée en matière de radiations. Ses propositions dans ce domaine devront être confirmées par le bureau qui jugera en dernier ressort.

Une commission de recrutement plus spécialement chargée de susciter et de recueillir de nouvelles adhésions.

Les commissions sont constituées par le Conseil lors de sa première réunion qui suit l'Assemblée Générale annuelle.

Tous les membres du Conseil d'Administration doivent participer activement aux travaux des commissions.

Les membres des commissions nomment leur Président lors de leur première réunion. Ils désignent également un secrétaire chargé d'établir les comptes rendus des réunions qui seront présentés au bureau. Les Présidents fixent eux mêmes les dates de réunion de leurs commissions.

AFFILIATION

L'Association sera affiliée à une Fédération d'anciens élèves proposée par le bureau.

Le choix de cette Fédération sera soumis au vote de l'Assemblée Générale. Il pourra être procédé à tout moment à un changement d'affiliation si l'Assemblée Générale le juge souhaitable.

COTISATIONS

Sur proposition du bureau, le montant des cotisations sera fixé chaque année par l'Assemblée Générale.

LES PALMES

Des palmes ou des plaques souvenir seront offertes lors du décès d'un adhérent chaque fois que celui-ci sera connu. Ces souvenirs seront remis à la famille sous réserve de l'accord de celle-ci, soit par un membre du Conseil d'Administration présent aux obsèques, soit par l'intermédiaire d'un membre de l'Association proche de cette famille, soit par une délégation d'adhérents. Ils ne pourront être remis que si le lieu des obsèques se situe dans le département de la Dordogne, ou dans un périmètre proche de celui-ci, à moins que des conditions particulières en facilitent la remise en un lieu éloigné du département.

Fait à Périgueux le 15 Mars 1997.